









EDITION 2022

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Merci de prendre le temps de lire les règles de sécurité énoncées ci-dessous.

Elles s'appliquent à tous ceux qui participent à l'organisation du **Tour 79-Magasins U** quelle que soit la fonction. Toute personne qui ne respecterait pas ces consignes s'expose à l'exclusion immédiate et définitive de la course par l'organisateur.

Le public sur le bord des routes représente un danger important et notamment les enfants, mais il est indispensable au succès d'une telle manifestation. Le parcours de la course est, par définition, le lieu où se concentre le plus de risques. Il est donc recommandé à chacun de bien connaître les règles applicables à l'échelon course.

- **Article N° 1 :** Tout pilote doit être titulaire du permis de conduire, ne pas faire l'objet d'un retrait de ce dernier et être en possession de sa licence FFC. Le non-respect de ces consignes engage la responsabilité personnelle du conducteur.
- Article N° 2 : Tout véhicule accrédité par l'organisation du Tour 79-Magasins U doit circuler avec ses feux de croisement.
- **Article N° 3**: Tout pilote avec son véhicule personnel accrédité par l'organisation du **Tour 79-Magasins U** doit être assuré pour le dit-véhicule conformément à la réglementation française en vigueur.
- **Article N° 4 :** Tout pilote accrédité par l'organisation du **Tour 79-Magasins U** doit mettre la ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière pour les personnes transportées.
- **Article N° 5**: Tout pilote accrédité par l'organisation du **Tour 79-Magasins U** doit respecter la limitation de vitesse imposée par la réglementation sur le territoire français. Seul, le Directeur de course dans la bulle peut être amené à donner une autorisation ponctuelle pour un fait de course uniquement.
- **Article N° 6**: Il est formellement interdit aux conducteurs de consommer de l'alcool et de téléphoner durant la conduite.
- Article N° 7: Il est formellement interdit de circuler en sens inverse du parcours même sur une courte distance.
- **Article N° 8:** Tout pilote doit se conformer immédiatement et impérativement aux consignes de la Direction de course, et/ou des régulateurs de l'épreuve, et/ou des forces de l'ordre.

Le Comité d'Organisation **Tour 79-Magasins U** décline toute responsabilité en cas de manquement à l'une de ces obligations mentionnées ci-dessus, et se réserve le droit d'engager toute action qu'il jugerait nécessaire à l'encontre d'un pilote.

Merci de votre collaboration et de votre vigilance, bon tour des Deux Sèvres 2022 et bonne route à tous.

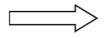
Alain Gabard, Président du Comité d'organisation.



Handisport

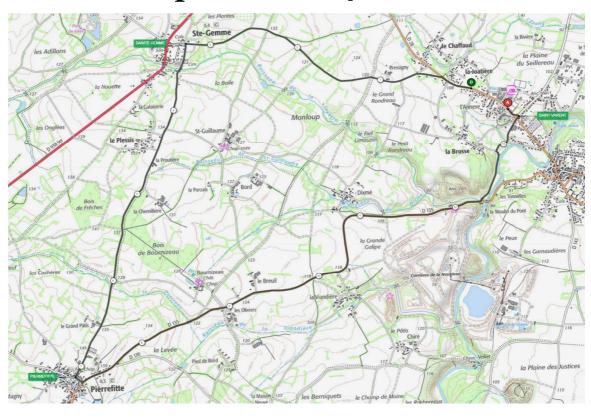
Le samedi 16 Juillet 2022 matin. CLM individuelle

Saint VARENT



Saint VARENT

Etape CLM de 14 km

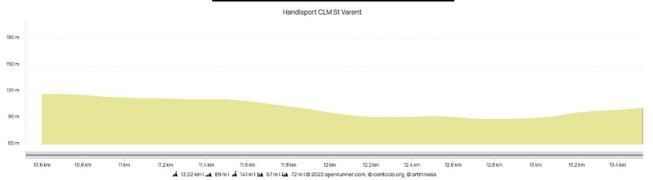


Profil de l'étape

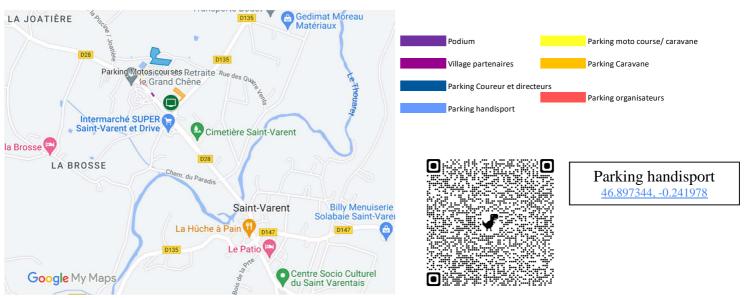




Profil des 3 derniers kilomètres



Parking handisport étape St Varent - St Varent







OPERATIONS de DEPART

Les opérations de départ se dérouleront rue de la Butte D26

début	fin	animation		
9 h		Ouverture de la permanence au podium de départ D28 Route de la butte		
10 h 55		Appel du premier coureur		
11 h 00		Départ du premier coureur		
12 h 00		Départ du dernier coureur		

Plan de départ





Itinéraire



Saint Varent - Saint Varent - CLM individuel Samedi16 Juillet - Handisport- 13,5 Kms



Kilométrage A		Alt				Horaires de passage		
fait	à faire	m	Localités traversées		Itinéraires	42km/h	44km/h	46km/h
Premier départ 11:00 et dernier 13:00			rnier 13:00					
Fait	à faire	alt						
0,0	13,5	106	Depart au 27 rue de la Butte		D28 rue de la Butte	11:00	11:00	11:00
0,4	13,2	109	Carrefour D28 - C38		C38 à gauche > saint Gemme	11:00	11:00	11:00
3,1	10,5	126	SAINTE GEMME			11:04	11:04	11:04
3,2	10,3	126	C38 - C3		C3 à gauche Pierrefitte	11:04	11:04	11:04
6,7	6,8	137	PIERREFITTE			11:09	11:09	11:08
7,1	6,4	139	C3 - D170		D170 à gauche > Airvault	11:10	11:09	11:09
7,2	6,3	138	D170 - D135		D135 à gauche> Faye Airvault	11:10	11:09	11:09
7,5	6,0	133	D135 - D170		D135 tout droit > Saint Varent	11:10	11:10	11:09
12,2	1,3	91	D135 - Route des Tonnelles		Route des Tonnelles à gauche >Saint Varent	11:17	11:16	11:16
12,9	0,6	89	Rue des Tonnelles - Rue du Château		Rue des Tonnelles à droite > saint Varent	11:18	11:17	11:16
13,2	0,3	99	RP Rue des Tonnelles - D28		4eme sortie D28 Bressuire	11:19	11:18	11:17
13,5	0,0	100	ARRIVEE			11:19	11:18	11:17

OPERATIONS d'ARRIVEE

Les opérations d'arrivée se dérouleront Route de la butte Saint Varent D28

ations a arrivee se derouieront Route de la butte baint varent D20			
début	fin	animation	
11 h 19		Arrivée du premier coureur	
12 h 20		Arrivée du dernier coureur	
12 h 20		Ouverture de la permanence à 9h	
12 h 20		Contrôle Médical : au local complexe sportif Alain BOSSAY	
12 h 30		Cérémonie Protocolaire	
13H 00		Cloture de l'épreuve	





Plan d'arrivée



Urgences:

Qui	~		adresse
Sapeurs-Pompiers	18	112	
SAMU	15		
Centre Hospitalier	05.49.68.49.68		Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres
Hôpital de Niort	05.49.32.79.79		40 Av, Ch de Gaulle
Clinique Inkerman	05.49.34.26.26		84 rte d'Aiffres

Dérivation :

Une dérivation obligatoire avant la ligne d'arrivée sera mise en place pour les véhicules, y compris les motos à 200 mètres de la ligne d'arrivée, permettant de rejoindre directement le parking des équipes. Un fléchage sera mis en place.

Douches:

Les douches seront aux Sicaudières.



Organisation Bureau					
M. Alain GABARD	Président	06.76.81.42.62			
M. Hervé CHAUVIN	Vice-Président	07.84.00.03.39			
Mme Laetitia QUEMERE	Trésorière	06.19.23.61.01			
M. Yannick DECOU	Secrétaire arbitre	06.32.07.39.77			
M. Michel POYVRE	Responsable Signaleurs	06.74.67.02.68			
M. Hubert PETORIN	Intendance	06.22.25.54.45			
M. Stéphane RENAUDON	Administration générale	06.49.60.12.83			
M. Alain DECOUX	Partenariat	06.11.77.76.38			
M. Michel MAGUIS	Partenariat	06.86.73.67.92			
M. Stephane TAUNAT	Coordinateur des moyens techniques	07.81.64.11.14			

	Course	
M. Hervé CHAUVIN	Directeur de course	07.84.00.03.39
M. Claude BATY	Caravane publicitaire	06.20.35.03.33
M. Yannick DECOU	Secrétaire arbitre	06.32.07.39.77
M. Claude BATY	Caravane publicitaire	06.20.35.03.33
M. Stephane TAUNAT	Sécurité motos caravane	07.81.64.11.14
M. Michel POYVRE	Responsable Signaleurs	06.74.67.02.68
	Sécurité régulateur	
M. Hubert PETORIN	Accueil VIP	06.22.25.54.45
M. Alain DECOUX	Partenariat	06.11.77.76.38
M. Michel MAGUIS	Partenariat	06.86.73.67.92
M. Claude BOISSON	Voiture VIP	
M. Loic CONANEC	Podium arrivée	06.08.18.65.63
M. Michel OSMONT	Podium départ	06.81.35.81.04
M Didier GAUDICHEAU	Hébergement	07.82.01.71.91
Mme Josette BORDIER	Restauration	06.84.91.25.07
	Médecin	
Mme Francette CONANEC	Accueil VIP BUS	06.32.47.94.95
Mme Olivia GAUTHIER	Accueil VIP BUS	07.68.19.50.53

